



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2020



TEMPS FORTS 2020



La crise sanitaire liée à la COVID 19 a profondément marqué l'activité de tous, quels que soient les secteurs et notamment l'URIOPSS GRAND EST. L'état d'urgence sanitaire a été annoncé le 23 mars et prolongé jusqu'au 10 juillet, puis un deuxième décret d'urgence sanitaire a été publié le 17 octobre. Durant ces périodes spécifiques de confinement puis de déconfinement, les salariés de l'URIOPSS se sont consacrés prioritairement à la gestion de la crise en accompagnant les adhérents sur toutes les questions d'organisation afin de faire face aux difficultés liées à la poursuite de l'activité dans un contexte réglementaire changeant.

La crise a révélé toute l'utilité de l'observation de la mise en œuvre des politiques publiques, notamment en période d'urgence sanitaire qui a impacté tous les Etablissements et Services du secteur social et médico-social dans leur fonctionnement au quotidien. L'URIOPSS Grand Est, en lien avec l'UNIOPSS a joué pleinement sa fonction de relai d'informations, d'interpellation des pouvoirs publics et a pu prendre l'initiative de « solutions » face à des situations de crise telles que le manque de personnel.

Les projets de développement envisagés fin 2019 ont été suspendus dans l'attente de la fin de la crise sanitaire mais avec des périodes de « stop and go ».



Activité spéciale crise sanitaire COVID 19

- L'activité des salariés de l'URIOPSS Grand maintenue et adaptée à la crise COVID
- Un relai d'information au jour le jour avec les adhérents et l'ARS
- L'interpellation des pouvoirs publics
- La création de la plateforme RH « www.renfort-esmsgrandest.fr »



Nouvelles Activités

- Le fonctionnement des nouvelles instances de gouvernance sur le périmètre du Grand Est
- Une première vague d'adhésion d'une dizaine d'organismes situés en ex- Champagne Ardenne
- La démarche qualité de la formation avec la certification « Qualiopi »
- La mise en œuvre du projet de la CRSA sur le sujet des « Directives Anticipées »
- Une Journée de Rentrée sociale transformée en distanciel exclusivement
- De nouvelles missions d'accompagnement au CPOM pour les CHRS dans la Marne et les Ardennes



GOUVERNANCE



2020 est la première année de fonctionnement des nouvelles instances créées dans le cadre de l'URIOPSS GRAND EST. Au niveau du Conseil d'administration, 23 membres se répartissent dans des collèges Territoire (10 départements), Activité (Santé, Personnes Agées, Personnes en Situation de Handicap, Personnes en voie d'exclusion, Enfance et Familles), adhérents nationaux et personnes qualifiées. Du fait de la crise sanitaire, les réunions de Bureau et de CA ont maintenu des formes mixtes de distanciel et présentiel.



L'Assemblée Générale

3 Juillet 2020 : Une Assemblée générale ordinaire s'est déroulée, sous une forme mixte en présentiel pour les membres du Bureau et en distanciel pour les adhérents, compte tenu de la situation sanitaire. Cette Assemblée a été l'occasion d'approuver l'activité 2019, le rapport moral de la présidente F. MAGER et les comptes 2019. Une consultation en amont et un vote par correspondance avaient été mis en place.

Elle a rassemblé trente adhérents et des membres du Club des partenaires. En sus, 29 bulletins de vote par correspondance ont été transmis. Ils représentaient 97 voix sur 190 au total. Le quorum de 25% a été dépassé.



Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni les 26 mai, 3 juillet et 23 novembre 2020.

Composition du Conseil d'administration au 3 juillet 2020¹

Les principaux sujets abordés en 2020

- La crise COVID 19
- La refonte des nouvelles modalités de cotisation pour une application en 2021
- Le nouveau projet stratégique de l'URIOPSS Grand Est
- Les évolutions financières



Le Bureau

La vie statutaire a représenté 3 réunions de Bureau les 29 janvier, 6 mars et 14 octobre 2020.

¹ Cf. liste des membres du Conseil d'administration en annexe 1



Les représentations

Mme Mager a assuré ses représentations au sein du CESER Grand Est, de la CRESS Grand Est ainsi que du pôle strasbourgeois de la CRESS et de l'Union des Mouvements Associatifs en Grand Est. Mme Mager représente également l'URIOPSS GE au sein du Conseil d'administration et du Bureau de l'URIOPSS.

Monsieur Célérier (Directeur Général de l'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange) représente l'URIOPSS au sein de la CRSA.

Monsieur Marcillat (Directeur d'un Etablissement de la Fédération Médico-Sociale des Vosges) représente l'URIOPSS au sein de l'IRTS de Lorraine.

Monsieur Wehrung (Directeur du SIE67 de l'ARSEA) représente l'URIOPSS auprès de la Direction de la PJJ du Grand Est.

Mme Humbert, directrice de l'URIOPSS siège au sein du CRRH Grand Est, au sein du Conseil d'Administration d'Alsace Mouvement Associatif, de l'ESEIS-AFRIS (en tant que secrétaire du Bureau), et représente l'URIOPSS au sein du Comité Régional d'Entente du Handicap Grand Est ainsi qu'auprès de la Commission des Impôts et Taxes de DRFIP de la Meurthe et Moselle.

En 2020, de nouvelles nominations ont eu lieu, notamment au sein des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie dont les dates d'échéances arrivaient en 2020.

Mme Keller (Directrice de l'EHPAD du Sacré Cœur) représente l'URIOPSS au sein de la CDCA 67 en tant que titulaire et M. Buzon, en tant que suppléant. M. Idri a été nommé à la CDCA 54 au sein du collège personnes âgées, M. Maxime CHOMETON au sein du collège personnes handicapées.

Messieurs Buzon (Directeur Général Emmaüs Diaconesses) et Kusterer (Directeur Général de la Fédération De Charité) représentent l'URIOPSS au sein du Conseil de Territoire de Santé N°4



Les adhérents ²

Les associations, congrégations, fondations, unions et fédérations du champ sanitaire, social et médico-social, représentent environ 10 000 salariés et plus de 3 000 bénévoles. Elles relèvent des politiques et des secteurs de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées et des personnes en voie d'exclusion.

L'Uriopss Grand Est suite à la fusion-absorption en décembre 2019 de l'URIOPSS Alsace Lorraine et de l'Uriopss de Préfiguration en Grand Est a pu étendre son périmètre géographique à l'ex Champagne Ardenne. Un premier appel à cotisations a été lancé en ce sens auprès de quelques associations adhérentes de l'ex Uriopss Champagne-Ardenne.

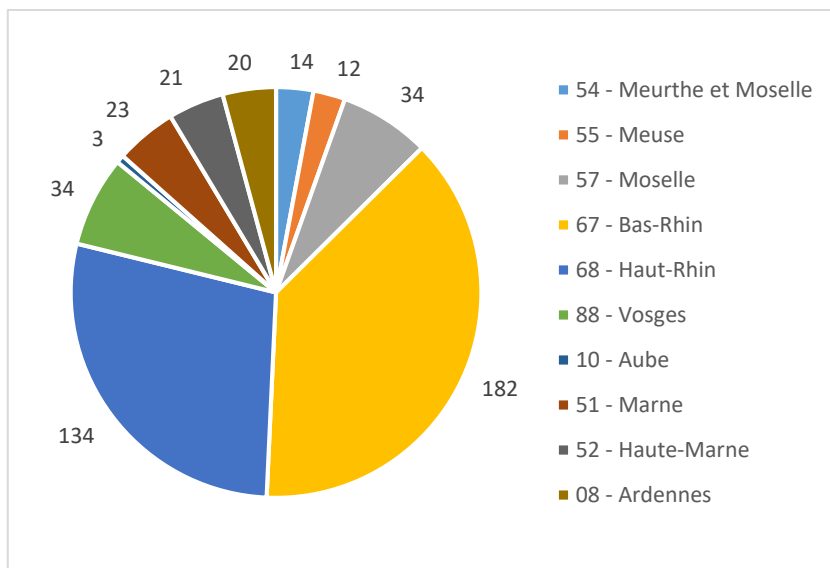
Au 31 décembre 2020, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux Grand Est compte 94 (91 en 2019) personnes morales adhérentes et cotisantes pour leurs établissements et services au nombre estimé de 481.

Le montant global des cotisations s'élève à 156 082 €.

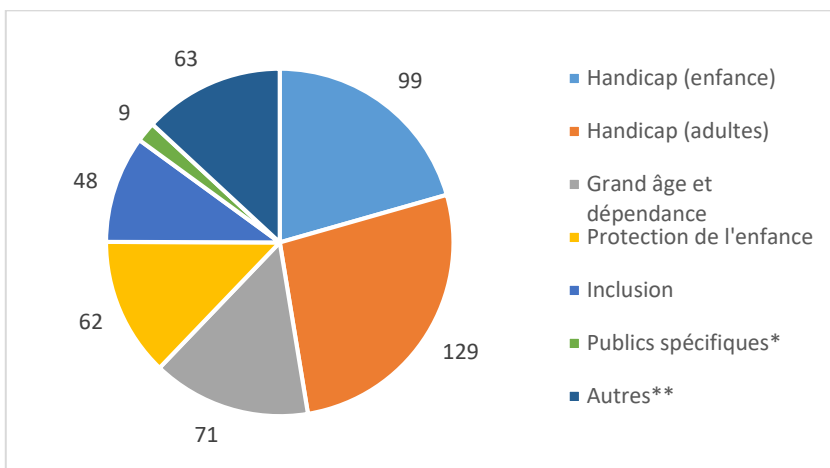
² Cf. annexe 3: liste des adhérents-

En 2020, les premiers travaux d'uniformisation des modalités de cotisation ont été lancés. Dans ce cadre, une des premières mesures prise concerne le montant socle de cotisation relevé à 500 € pour les associations non gestionnaires d'ESMS.

Répartition des ESMS adhérents selon leur département d'implantation



Répartition des ESMS adhérents selon leur activité



Le secteur du handicap demeure prépondérant, puis viennent ceux du Grand Age et de l'Inclusion à parts égales.



ACTIVITE 2020



Organisation interne

Les ressources humaines

En 2019, l'équipe était composée de 4 personnes et il était envisagé de maintenir cet équilibre dans la perspective de développement de l'URIOPSS Grand Est. Alors qu'un poste était vacant en début d'année 2020 et compte tenu de l'arrivée de la crise, il n'a pas été pourvu en tant que tel. Le choix d'un stage de longue durée a permis de faire face aux missions rendues vacantes et à un renforcement au cours du 2nd semestre pour l'organisation des manifestations prévues. Cette solution a permis de proposer à Victor KUPFER, à l'issue des six mois d'immersion à l'URIOPSS, un contrat de travail au 1^{er} janvier 2021.

En 2020, l'équipe de salariés compte 3 personnes en CDI correspondant à 3 ETP, ainsi qu'un chargé de mission stagiaire en 5^{ème} année d'Etudes de Sciences Politiques.

Elle se compose de :

- **Catherine HUMBERT, Directrice** (1 ETP - CDI)
- **Juliette DUPONT, Assistante de direction et de formation** en charge de la gestion des adhérents et de l'organisation des formations - (1 ETP-CDI)
- **Maxime CHOMETON, Conseiller en gestion et tarification**, (1 ETP – CDI)
- **Victor KUPFER, Stagiaire chargé des missions de solidarité (Lutte contre les exclusions) et du Service Civique**, (stage de 6 mois du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020)

Le télétravail a été mis en place avec des durées adaptées selon les périodes de confinement et de déconfinement et n'a pas posé de problème particulier aux membres de l'équipe, grâce à un équipement d'ordinateurs portables mis à disposition.

Le chômage partiel n'a pas été envisagé du fait de l'activité importante de la part de tous les salariés et du financement de missions spécifiques durant le COVID (mise en place de la plateforme renfortesms-grandest.fr et hotline).

Le DUERP, spécial COVID a été mis à jour en cohérence avec les consignes sanitaires appliquées par l'Association Adèle de Glaubitz et en veillant aux conditions de mise en œuvre du télétravail.

Toutes les activités d'expertise, de conseils, d'informations, de communications, de partenariats ont pu être effectuées dans ces conditions. L'URIOPSS disposait déjà d'une organisation facilitant ce passage au télétravail, avec des dossiers partagés sur un serveur (via TEAMS) grâce aux dispositions prises par l'UNIOPSS.

Les moyens matériels

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Adèle de Glaubitz, l'URIOPSS Grand Est dispose de bureaux et de salles de réunions mises à disposition pour son siège social à Strasbourg. Des propositions de locaux ont été faites par des adhérents en Lorraine et Champagne Ardenne en 2020 , mais au vu de la composition de l'équipe et des périodes de confinement, l'implantation- géographique sur les territoires a été suspendue. En revanche, tous les moyens ont été proposés pour assurer des visio-conférences et réunions à distance (outils zoom et teams).



Une activité adaptée aux adhérents et à l'évolution de la crise

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 a impacté les Etablissements sociaux et médico-sociaux, tant par le risque épidémique encouru par les résidents les plus fragiles que par les nouvelles règles collectives à mettre en place en termes de fonctionnement. La crise ayant frappé durement, dans les premières semaines de mars le département du Haut-Rhin et après une rapide saturation du système hospitalier, tout le réseau des EHPADs a été touché par l'effet des clusters. La crise a révélé des manques dans le système de remontée de données de santé au niveau national (par l'absence d'un système intégrant les situations au sein des EHPADs notamment). Il en a été de même pour le secteur de l'aide à domicile « hors des radars » des systèmes de pilotages nationaux et de manière plus générale pour toutes les personnes vulnérables face aux nouvelles règles de confinement, d'autorisation de sorties, etc...La crise a révélé la difficulté de prise en compte des situations auxquelles étaient confrontées le secteur social et médico-social.

Dans cette situation de pénurie de matériel de protection, de désorganisation de l'activité dans les équipes, d'extension de l'épidémie dans des conditions parfois fulgurantes dans des lieux collectifs, l'équipe de l'URIOPSS Grand Est avec l'UNIOPSS s'est impliquée dans la gestion de l'actualité (des fiches réglementaires et consignes diffusées journalièrement dans les premières semaines de crise de la part des ARS) pour renseigner au mieux les ESMS, dans la remontée des éléments importants à faire connaître auprès de l'ARS Grand Est qui a organisé des réunions hebdomadaires à distance avec les Fédérations et s'est adaptée au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie aux nouveaux problèmes soulevés .

[Recenser les difficultés, les objectiver pour s'en faire le relai auprès des représentants des pouvoirs publics](#)

Durant la crise, les Associations, les ESMS ont dû en permanence adapter leur organisation face aux nouvelles consignes. Des recommandations du Ministère de la Santé étaient publiées et diffusées de manière journalière mais pouvaient poser de nombreuses questions dans leur application concrète. Dans le même temps, les ESMS devaient gérer leurs activités sans disposer de toutes les ressources nécessaires, manque d'Equipement de Protection, circulation du virus dans les Etablissements, manque de personnel. Dans ce contexte très « dégradé », l'URIOPSS Grand Est a sollicité ses adhérents ou été directement sollicitée sur de nombreuses questions, relayées au niveau de l'ARS GE, ou au niveau national via l'UNIOPSS afin d'obtenir des réponses rapidement.

Les Equipements de Protection

- Les problèmes de pénurie d'équipements (masques et autres EPI), de doctrine d'utilisation, de circuits de distribution au niveau local (sollicitations d'adhérents des différents territoires ; identification des problématiques d'accès aux EPI).

Gestion des ressources humaines, droit du travail

- Alerte sur la question de la responsabilité pénale des dirigeants face au manque d'EPI dans leurs ESMS à destination des professionnels (contribution à une note nationale de l'UNIOPSS diffusée aux membres ; relais auprès de l'ARS)
- Inspections du Travail auprès d'ESMS sur les EPI : lettre à la DIRECCTE Grand Est suite à une sollicitation d'un adhérent mis en cause pour non distribution de masques FFP2 (indisponibles sur le marché à cette date) auprès de ses professionnels
- Les difficultés de mobilisation de la réserve sanitaire auprès des EHPAD et autres ESMS en région (remontée à l'ARS)
- La mise en place d'une plateforme de mise en relation directe de candidats volontaires pour des remplacements dans les structures demandeuses, pilotée par l'URIOPS GE sous l'égide de l'ARS Grand Est dans un délai très court (1 mois) . Expliquer aux Départements qui avaient déjà procédé à des appels à recrutement d'utiliser la plateforme régionale « renfortesms-grandest.fr »
- Les mises à disposition du secteur privé non lucratif vers le secteur public - Remontée ARS et UNIOPS
- Les difficultés relatives aux arrêts de travail des personnels et aux gardes d'enfants (questions aux ARS et aux Conseillers techniques en droit social du réseau)
- Les difficultés de mobilisation des Pompiers volontaires dans le cadre de la réserve civique (exploration du statut, de sa compatibilité avec des mises à disposition, des compétences transférables et utiles aux EHPADs touchés par des clusters notamment). Remontée UNIOPSS et DGCS

Les « Oubliés du Ségur de la santé »

- Lettre du Président de l'UNIOPSS demandant une prime pour tous les salariés du secteur Social et médico-social ainsi que la revalorisation des métiers (lettre relayée aux Départements, Région et députés)
- Participation à une Conférence de presse sur les Centres de Santé Infirmiers et leurs difficultés notamment en Alsace Moselle (fuite du personnel vers le secteur public, fermeture de Centres)
- Rédaction et co-signature d'une lettre concernant les CSI par l'URIOPSS GE, les Diaconesses de Strasbourg et les directeurs de CSI Alsace et Moselle (diffusion de la lettre aux ARS, Départements et députés)
- Echanges entre la présidente de l'URIOPSS GE et l'ARS sur le problème des Centres de Santé Infirmiers

Les moyens financiers complémentaires attribués au secteur

- Renseignement des adhérents sur l'enquête des surcoûts EPI et compensations salariales
- Information sur les campagnes budgétaires liées aux surcoûts
- Périmètre d'attribution de la prime COVID (précisions demandées à l'ARS GE, renseignement des adhérents et analyse de leurs situations)
- Enquête auprès des 10 départements afin de connaître les montants des primes COVID attribuées et les secteurs concernés
- Sollicitation des Centres de Santé Infirmiers pour évaluer les montants financiers des revalorisations salariales du personnel soignant.

Des retours d'expériences

- Contribution au rapport du CREAL Grand Est sur « les impacts de la crise COVID 19 sur le champ médico-social : évolution des pratiques et effets sur les personnes accompagnées »
- Contribution de l'URIOPSS Grand Est au RETEX initiée par l'ARS Grand Est sur la crise liée à la première vague de COVID

Faciliter l'accès aux Equipements

- Veille sur les appels à projets et relai aux adhérents pour des financements liés aux équipements.
- Interpellation des membres du club des partenaires, de la Région pour la recherche d'EPI (masques..)
- Relai de la campagne permettant de mettre à disposition des ordinateurs aux structures hébergeant des enfants afin qu'ils puissent suivre les cours à distance de leurs enseignants : « desordinateurspour nosenfants »

Contribuer au recrutement en période de crise

- Renfortesms-grandest.fr
 - Mise en place d'une plateforme d'offres et de demandes d'emploi avec le soutien de l'ARS Grand Est sur les métiers d'accompagnement éducatif, social et du soin. Cette bourse à l'emploi a rencontré un vif succès, plus de 600 candidatures ont pu proposer du renfort dans les structures impactées par la crise COVID sur toute la Région Grand Est. L'ARS Grand Est a communiqué à toutes ses Directions Départementales pour qu'elles relayent l'information. Des Départements ont également fait la promotion de cette plateforme, ainsi que la DRJSCS (les stages ont été gérés en direct par la DRJSCS). L'équipe de l'URIOPSS est restée également mobilisée pour répondre aux questions des candidats mais également des structures et notamment vis-à-vis du droit du travail



Cette plateforme a recensé 202 établissements demandeurs et 600 candidats proposant leurs compétences.

- Gestion des jeunes en service civique pendant la crise (suspension des stages et leur reprise)
- Proposition de services gratuits pour accompagner les professionnels à affronter psychologiquement les situations vécues (relai aux adhérents de l'offre de EMCC France : 4x4 coaching solidaire) Information sur les possibilités d'ateliers et d'accompagnement d'un OF, spécialisé en prévention de l'épuisement professionnel.

Former en période de crise

- Propositions de formation adaptée à la situation de crise : DUERP annexe COVID ; gestion du télétravail.
- Actualités budgétaires spécifiques (3 campagnes budgétaires 2020).

Questionner, informer, alerter l'ARS

Contribuer aux réunions hebdomadaires, puis bi-mensuelles avec des questions en amont pour rediffuser des réponses de :

- L'ARS Grand Est avec les Fédérations Médico-Sociales
- La DT 68 de l'ARS GE : dépistage, vaccinations ; échanges de bonnes pratiques durant la période de confinement avec les ESMS qui ont dû maintenir leur activité.



SERVICES AUX ADHERENTS

En dehors de la crise sanitaire, l'Uriopss Grand Est assure des services aux adhérents liés à l'information, aux conseils à l'accompagnement et à la formation.



Conseil aux adhérents



En droit social

Des « réponses » aux adhérents sur des questions juridiques relatives au droit social et au droit associatif sont apportées grâce à une **Plateforme juridique** dont l'accès est gratuit pour les adhérents. Cet appui a été assuré par Mme **Catherine AUDIAS**, consultante formatrice intervenant dans tout le réseau URIOPSS/UNIOPSS.

Matinales d'actualités juridiques

3 matinales qui ont réuni 26 personnes ont été organisées à Strasbourg les 22 janvier, 24 septembre et 13 octobre. Elles sont l'occasion pour les adhérents de se mettre à jour sur les derniers dispositifs réglementaires en droit social.

En gestion et tarification

Des questions relatives aux procédures budgétaires, ou aux réponses à appel à projets ont pu être réglées par Maxime CHOMETON, conseiller en gestion et tarification. Toutes les démarches d'évolution des modalités de financement, d'enquête des coûts et surcoûts sont suivies en interne par l'URIOPSS, avec un appui du groupe de travail national auquel M. Chometon participe. Durant l'année 2020, M. Chometon a également apporté son appui aux URIOPSS Bourgogne Franche Comté et Ile de France (dans le cadre d'un partenariat) afin de répondre aux questions individuelles de leurs adhérents ou à des problématiques partagées par le biais d'actualités budgétaires.

Toutes les questions sur d'autres sujets sont également examinées et font l'objet de recherches pour trouver ou la réponse ou l'organisme qui est le plus compétent.



Missions d'accompagnement

Les adhérents peuvent solliciter l'URIOPSS pour des demandes d'accompagnement selon des modalités très diverses. Fin d'année 2020, l'URIOPSS a été en contact avec une association de l'AUBE pour un accompagnement à la démarche CPOM pour des établissements de type CHRS. En effet, dans ce secteur, les DDCSPP ont recommandé aux structures de se faire accompagner grâce à des financements spécifiquement dédiés. La DDCSPP des Ardennes a confié une mission d'accompagnement de l'URIOPSS auprès de 3 CHRS de son département. Ces missions contractualisées en fin d'année 2020 se concrétiseront en 2021 dans la perspective de signature de CPOM fin 2021 ou début d'année 2022.



L'Uniopss soutient les jeunes qui veulent s'engager au service des autres et accompagne les structures qui souhaitent participer à cette dynamique.

Le Service Civique a permis à des jeunes d'effectuer des missions de sept mois au sein d'Etablissements et Services dans le cadre d'activités bénévoles spécifiques. Par le biais d'un agrément national de l'UNIOPSS, les adhérents des URIOPSS peuvent bénéficier d'un accompagnement destiné à faciliter l'émergence de missions dans les structures, la mise en relation avec des candidats et la gestion administrative des conventions. Les missions permettent de développer l'animation et le lien social auprès des personnes accompagnées au sein des Etablissements. L'URIOPSS Grand Est fait partie des 5 Uriopss qui ont conventionné avec l'Uniopss pour gérer en direct les missions de service Civique sur la région. L'intermédiation réalisée par l'URIOPSS est financée par l'UNIOPSS et permet de mettre à disposition des adhérents un « référent service civique ».



L'année 2020 a été marquée par la suspension des missions en cours au 15 mars 2020 dans le cadre de la crise sanitaire puis par une reprise des missions et des recrutements en septembre.

Malgré cette campagne de « stop and go », **35 missions** de service civique ont bénéficié à 9 jeunes hommes et 26 jeunes femmes en 2020 (contre 47 missions en 2019). Au niveau national, 280 missions ont été réalisées. L'Uriopss Grand Est y a contribué à hauteur de 12 %.



Offre de formation aux adhérents

Depuis 2013, l'activité de formation de l'URIOPSS Grand Est s'adapte aux besoins des adhérents en proposant des actions de développement et d'adaptation des compétences relatives aux fonctions support. Un catalogue de formation est élaboré chaque année et propose des actions sur des thèmes communs à l'ensemble de toutes les URIOPSS en matière de :

- Comptabilité et finances,
- Droit du travail et Ressources Humaines,
- Communication,
- Direction et administration,
- Systèmes d'information
- Gouvernance associative



L'offre de formation 2020

Chaque URIOPSS est ensuite libre de décider du type d'actions, de ses objectifs, des programmes et formateurs intervenants. L'URIOPSS Grand Est produit annuellement plusieurs nouvelles actions

proposées en INTER ou en INTRA, sur des sujets d'actualités avec de nouveaux formateurs. 34 actions étaient proposées en 2020 dont 7 nouveautés intégrant des propositions de M. LOUBAT qui était intervenu lors de la Journée de Rentrée Sociale 2019 sur la problématique de l'évolution de l'offre du secteur médico-social.

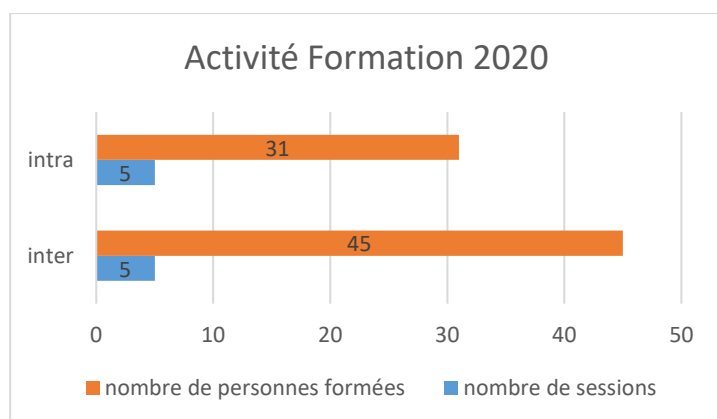
L'offre de formation est adressée aux adhérents et figure sur le site internet de l'URIOPSS Grand Est. Elle est également communiquée aux autres URIOPSS pour information et propositions à leurs adhérents selon différents partenariats.

Les résultats de l'activité de formation

L'année 2020 a été l'occasion de réaliser 11 actions de formation, malgré la dégradation de la situation sanitaire et les restrictions en matière de réunions. Nous avons pu transformer l'offre de formation en présentiel par une offre en distanciel grâce à l'adaptation des formateurs aux classes virtuelles. Les sujets réglementaires et liés à la crise ont particulièrement mobilisé les adhérents.

Cependant, nous enregistrons une baisse en termes de participation et de nombre de jours de formation liés à la priorisation des adhérents au fonctionnement interne de leurs structures en période de crise.

Nbre de sessions et de participants en 2020



En 2020, si la formation en présentiel reste la règle pour les formations en INTRA, l'Uriopss Grand Est a développé une offre de formation à distance pour ses formations en INTER : 4 formations sur 5 se sont en effet déroulées en classe virtuelle.

En INTER, les formations ont porté sur 5 actions, pour 3,5 jours de formation, 22 heures de formation, réalisées par 3 intervenants.

Un grand nombre de formations en INTRA a été réalisé en fonction des demandes des adhérents. Les formations ont porté sur 5 actions, pour 4,5 jours de formation, 32 heures de formation, réalisées par 4 intervenants.

La majorité des participants sont issus des associations adhérentes (44 participants en INTER) bien que les actions soient également ouvertes aux associations non adhérentes (1 participant en INTER), mais à un tarif supérieur. La formation à distance a également permis la mutualisation de certaines formations avec l'Uriopss Bourgogne Franche Comté et l'accueil de certains de ses adhérents sur quelques actions de formation grâce à un partenariat entre les deux Uriopss.

Les thématiques les plus demandées concernent la Comptabilité/Finances et le Droit du travail/Ressources Humaines, domaines qui demandent des mises à jour régulières.

Du fait de la crise, Les actions réalisées en distanciel ont été proposées à un tarif moindre que le tarif du présentiel.

Les actions réalisées en inter-structures

1. **Le DUER spécial covid 19** par *Catherine Audias*. Cette séance a mobilisé 15 participants le 28 mai 2020 en classe virtuelle.
2. **Le DUER spécial covid 19** par *Catherine Audias*. Cette deuxième session a réuni 13 professionnels le 11 juin en classe virtuelle.
3. **Santé et sécurité au travail** par *le cabinet Llamas et associés*. Cette séance mutualisée a compté 2 personnes du Grand Est parmi ses participants les 23 et 30 juin en classe virtuelle.
4. **RGPD niveau 2** par *Pascal Lefebvre*. Cette journée du 15 septembre a réuni 7 personnes en présentiel à Strasbourg.
5. **Introduction au télétravail** par *Catherine Audias* cette demi-journée en classe virtuelle a réuni 8 participants les 25 novembre et 1^{er} décembre.

Les actions réalisées en Intra-structures

Ces actions sont réalisées sur sollicitation directe des adhérents.

6. **Mettre en place et animer un Conseil de la Vie Sociale (CVS)** par *Claude Fleck*. Cette journée a été réalisée pour 11 usagers de l'APEDI Alsace le 13 février 2020.
7. **Gestion et aménagement du temps de travail** par *Catherine Audias* auprès de La Maison de Retraite Le Petit Château à Beblenheim le 24 juin réunissant 4 professionnels.
8. **Conduite d'entretiens professionnels** par *Catherine Audias* auprès de La Maison de Retraite Le Petit Château à Beblenheim le 25 juin réunissant 4 professionnels.
9. **Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS** par *Pierre Marx*. Cette session a réuni 6 professionnels de l'ABRAPA à Strasbourg.
10. **Renforcer ses compétences techniques comptables par l'utilisation du portail collaboratif et du module immobilisations de CEGID** par *Sébastien Saint Paul (Cabinet Marx et associés)*. Cette session a été organisée pour 2 professionnels de l'ESEIS à Strasbourg.

Toutes ces actions ont fait l'objet de modalités de recueil de satisfaction « à chaud » de la part des participants. Le taux de satisfaction est très bon.

Satisfaction globale 2020 (note sur 20, synthèse des évaluations à chaud) :

- Intra : 18,19
- Inter : 17,85

Les actions réalisées pour un autre organisme de formation

11. **Répondre à un appel d'offres** par *Catherine Humbert*. Cette action de 2 jours à l'initiative de l'URIOPSS Bourgogne Franche Comté dans le cadre d'une demande d'un adhérent du secteur

CHRS a réuni 10 personnes de l'équipe de direction à Dijon, pour un programme spécifiquement adapté à cette association dijonnaise.

Démarche qualité : certification Qualiopi

L'URIOPSS Grand Est a préparé en 2020 la certification qualité Qualiopi dans la perspective d'une date d'audit en janvier 2021. Elle a été accompagnée dans cette démarche par un cabinet conseils spécialisé et connu du réseau des URIOPSS/UNIOPSS. En effet, l'URIOPSS Grand Est a souhaité également s'intégrer dans une démarche partagée par le réseau des 11 URIOPSS et de l'UNIOPSS afin de disposer de la même certification.

« Qualiopi » permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base de critères retenus dans un référentiel national de qualité. Il s'agit d'un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs. Elle implique une traçabilité de tout le processus de la commande à la réalisation, évaluation et amélioration de la formation.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été obtenue le 8 janvier 2021 pour 3 ans en satisfaisant à tous les critères sans aucune non-conformité et avec des appréciations très favorables pour la qualité des échanges lors de l'audit.





CONTRIBUTIONS TERRITORIALES



STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

En fin d'année 2019 à la suite d'une conférence régionale qui avait dressé un état des travaux menés dans les 13 groupes thématiques, nous disposons des feuilles de route régionales et de perspectives pour 2020. Cependant, la crise sanitaire a donné une priorité à un Appel à projets destiné à doter les associations pourvoyant à l'aide alimentaire. Dans ce contexte perturbé, l'URIOPSS a assuré une présence au sein du Groupe de Travail 13 sur le Travail Social.

Un nouveau Commissaire en Grand Est a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2021 à la suite d'une vacance de poste de six mois.



Elections municipales 2020 : contribution au plaidoyer de l'ESS

Des élections municipales se sont déroulées en pleine crise sanitaire les 15 et 22 mars 2020. L'URIOPSS Grand Est, membre du pôle strasbourgeois de l'ESS a contribué et soutenu le plaidoyer élaboré avec des acteurs locaux, notamment sur les thématiques de l'engagement citoyen, de l'insertion et du lien social, du financement de l'innovation sociale.



CERHGE - Comité d'Entente Régional du Handicap en Grand Est

L'URIOPSS Grand Est a signé la charte de fonctionnement du Collectif d'Entente Régional Handicap Grand Est (CERHGE) et y est représentée.

L'étude « Observatoire des Personnes potentiellement en situation de Handicap dans la Cité des écrivains à Schiltigheim et Bischheim » portée administrativement par l'URIOPSS, en lien avec le Collectif d'Entente Régional Handicap du Grand Est fait l'objet d'un conventionnement avec l'Université de Strasbourg. Le Professeur Agée LOMO supervise une enquête qualitative et quantitative réalisée par des étudiants en Master de Sociologie. En 2020, la trame de l'enquête a été constituée et testée auprès d'une dizaine de résidents de la Cité des Ecrivains qui relève de la politique de la ville et qui concentre des personnes en précarité.

Du fait des périodes de confinement, l'enquête terrain a été suspendue et ne reprendra que lorsque la situation sanitaire le permettra. En revanche, un comité de pilotage d'acteurs locaux s'est réuni trois fois. L'URIOPSS y a participé afin de faciliter l'identification de lieux d'enquête de la part des étudiants (éventuellement dans des ESMS situés sur Schiltigheim et Bischheim). L'enquête se poursuit en 2021 avec des résultats attendus pour la fin d'année 2021.



Alsace Mouvement Associatif et Union des Mouvements Associatifs en Grand Est

L'URIOPSS Grand Est contribue aux instances d'Alsace Mouvement Associatif et de l'Union régionale des Mouvements Associatifs. Cette implication facilite les actions de lobbying pour défendre le secteur associatif, notamment sur des questions d'emploi, de structuration de têtes de réseau et d'appui aux adhérents. Des rencontres régionales sont organisées annuellement et permettent aux représentants associatifs de partager leurs préoccupations.

En outre, le Mouvement Associatif propose aux bénévoles des actions de formation gratuites sur le fonctionnement associatif, le projet associatif, les financements et la communication accessibles depuis le site : <https://www.lemouvementassociatif-grandest.org/>



CRESS Grand Est

Françoise Mager représente l'URIOPSS au sein du bureau de la CRESS Grand Est. Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire est soutenu par différentes collectivités territoriales, dont la Région Grand Est. Un Pôle de l'ESS est également présent au sein de Strasbourg Eurométropole. L'URIOPSS participe à différentes actions menées par la CRESS, notamment celles liés à la valorisation des métiers du secteur social et médico-social.



CESER Grand Est

L'URIOPSS est représentée au CESER Grand Est par F. MAGER, membre du 3ème collège : « Vie collective », pour un mandat de 6 ans (2018-2023).



RESEAU URIOPSS- UNIOPSS

Le réseau se compose de 15 URIOPSS et de l'UNIOPSS.

L'URIOPSS Grand Est contribue aux travaux du réseau national en participant régulièrement aux conférences des Présidents d'URIOPSS et de l'UNIOPSS, aux réunions de directeurs d'URIOPSS, aux commissions et groupes de travail nationaux, intégrant des adhérents nationaux et des représentants des URIOPSS. Ces participations permettent de mieux relayer l'information aux adhérents par des notes et des synthèses produites par ces groupes, d'anticiper les changements, de mobiliser le réseau sur des questions nouvelles, des projets de lois ou de décrets et de faire remonter des difficultés rencontrées sur le terrain.

L'URIOPSS Grand Est participe aux commissions nationales et à plusieurs groupes techniques :

- Commission Nationale Citoyenneté et Autonomie des Personnes Agées et Handicapées - *M. Chometon*
- Commission Nationale Enfance, Familles, Jeunesse *P. Wehrung*
- Commission Lutte contre l'Exclusion - *A. Bouchra* (Groupe Régional Insertion)
- Commission Territoires et Vivre ensemble - *F. Mager*
- Conférence des Présidents et Conférence des Présidents et des Directeurs - *F. Mager et C. Humbert*
- Conseil de Recherche et de Développement de la Prospective de l'UNIOPSS- *C. Humbert*
- Groupe de travail national sur la formation- *J. Dupont*
- Groupe de travail national gestion, tarification- *M. Chometon*
- Groupe de travail en droit social (ponctuellement en fonction des sujets liés au COVID) – *M. Chometon*
- Groupe de travail national Insertion et Collectif Alerte national– *V. Kupfer*



ACTIONS SPECIFIQUES

Appels à projets de la Fondation Bruneau

Dans le cadre de l'opération « Amélioration de la qualité de vie des personnes âgées accueillies en établissement » menée par la Fondation JM Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France, le partenariat « UNIOSS/Fondation JM Bruneau » a été reconduit pour l'année 2020. Ce partenariat engage l'URIOPSS Grand Est à sélectionner, parmi ses établissements adhérents, des projets visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en établissements (EHPAD, résidence autonomie, CHRS, FAM, MAS, maisons relais...). En 2020, l'appel à projets a permis de financer des actions portées par les ESMS. Une enveloppe globale de 10 500 € a été répartie entre six projets sur des thèmes favorisant l'animation autour de l'apiculture, le sport, la danse, la médiation animale, les sorties en minibus, la méthode Montessori.

**FONDATION
JM.BRUNEAU**
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE

Projets JAMES et DISPOSITIF JEUNES

Repérage et accompagnement des jeunes sans emploi et sans formation

Dans le cadre de projets européens (Initiative pour l'Emploi des Jeunes) destinés à accompagner des jeunes dits « NEETS », 2020 a été l'occasion d'entrer dans une phase plus opérationnelle en fin d'année, suite à l'obtention des financements portés par l'ESEIS pour son projet d'accompagnement de jeunes.

L'URIOPSS Grand Est s'est engagée sur deux projets :

- **Projet JAMES** : ce projet vise à réintégrer des jeunes sans formation, sans diplôme et sans emploi par le biais de stages dans des secteurs d'activités variés, notamment ceux du secteur social et médico-social
- **Projet DISPOSITIF JEUNES** : ce projet est destiné à des jeunes désirant rejoindre une formation d'un métier médico-social et leur permet d'avoir une première approche du secteur.

Durant le deuxième semestre, des principes de collaboration ont été mis en place entre l'ESEIS (Ecole de Travail Social) et l'URIOPSS afin de trouver des stages auprès d'ESMS ciblés localement. Fin 2020, et malgré la situation sanitaire, deux jeunes du dispositif ont eu accès à des immersions auprès d'ESMS adhérents de l'URIOPSS, afin de leur faire découvrir des métiers qui les intéressaient.





COMMUNICATION ET INFORMATION



1. Informations aux adhérents

Veille et diffusion d'informations

L'URIOPSS Grand Est s'attache à diffuser régulièrement des informations aux adhérents grâce au réseau URIOPSS-UNIOPSS et aux acteurs régionaux. Elle adresse régulièrement des notes d'informations, des comptes rendus des réunions auxquelles elle participe. En sus, les adhérents ont accès à des fiches techniques sur les sujets importants du secteur rédigés par les conseillers techniques de l'Uniopss.

Exemple de fiches techniques de l'UNIOPSS produites en 2020 et accessibles aux adhérents : Note de conjoncture économique et de politiques sociales ;

Un guide spécifique est également accessible aux adhérents qui souscrivent un abonnement complémentaire

- **GUIDE DE L'EMPLOYEUR ASSOCIATIF ET GUIDE DE GESTION BUDGETAIRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL** : ces deux guides sont un complément à des formations sur ces deux thématiques. Ils sont régulièrement proposés aux adhérents à des tarifs privilégiés.

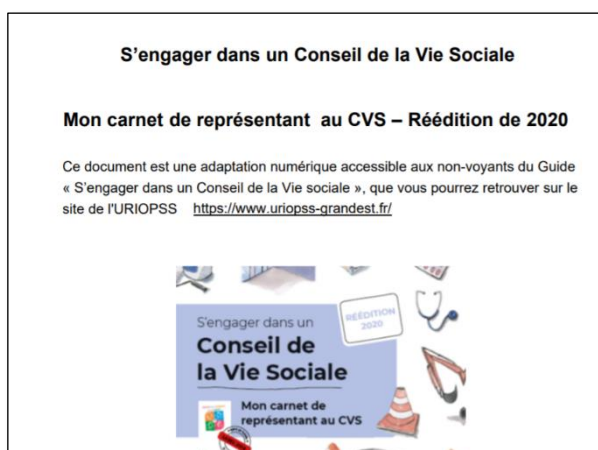
Outils d'information et de communication du réseau URIOPSS/UNIOPSS

- Revue mensuelle **TRAIT D'UNION GRAND EST** - 10 numéros par an, adressés gratuitement aux adhérents (version papier et version numérique pour 6 numéros). L'équipe de l'URIOPSS Grand Est rédige 4 pages d'actualités régionales à destination de ses adhérents mensuellement.
- Revue mensuelle **UNION SOCIALE** de l'UNIOPSS : les adhérents abonnés reçoivent cette revue dans laquelle les URIOPSS sont appelées à contribuer.
- **Revue de Presse de l'UNIOPSS et l'UNIOPSS en ACTIONS** : newsletter transmises par mél aux adhérents tous les 15 jours.



Le Site internet www.uriopss-grandest.fr contient des informations nationales ainsi que des informations régionales, notamment l'agenda des événements. Une rubrique expertise est spécifiquement réservée aux adhérents

Le guide « S'engager dans un Conseil de la Vie Sociale », édité en 2019 afin de procurer aux représentants des CVS des informations sur leur rôle et des conseils sur des situations concrètes a été mise à jour en 2020 et réédité grâce au soutien de la Société Générale. Il permet ainsi d'apporter un soutien en formation ou simplement aux Etablissements qui souhaitent le mettre à disposition des nouveaux élus, gratuitement. En outre, l'URIOPSS et la FEP Grand Est ont financé une version accessible [ici](#) aux mal voyants.



2. Manifestations régionales

Rentrée sociale 2020 : une journée en distanciel

Le Jeudi 8 Octobre 2020 s'est tenue la Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS Grand Est. Cet événement, du fait de la situation sanitaire, s'est tenu en distanciel par le biais de la plateforme TEAMS, pour une première fois dans l'histoire de l'URIOPSS et a permis aux adhérents de bénéficier de différentes conférences.

Cette journée de rentrée sociale a d'une part permis de faire le point sur l'actualité sociale et médico-sociale en évoquant notamment les enjeux des secteurs suivants : Vie associative et ESS ; Europe et Territoires ; Lutte contre les exclusions et la pauvreté ; Autonomie et santé ; Travail et emploi social ; Actualité budgétaire.

Et d'autre part de proposer différentes conférences portant sur la thématique du développement durable dans le secteur du médico-social, en rassemblant les intervenants suivants :

- **Stéphane BUZON**, *Diaconesses de Strasbourg*, vice-président de l'URIOPSS Grand Est

- **Benjamin LEMOINE**, *ANAP* :

- [La transition numérique, des moyens nouveaux pour soutenir le secteur médico-social](#)
- [La transition écologique qui peine à s'installer en santé](#)

- **Aline DRONNE**, *ARACT* :

- [La qualité de vie au travail dans les ESMS](#)

- **Christine CHOIGNOT**, *UNIOPSS* :

- [S'impliquer dans le développement durable et faire du social, est-ce compatible ?](#)

40 personnes ont pu se connecter aux conférences durant toute cette journée.



Les directives anticipées, parlons-en !

Agence Régionale de Santé Grand Est- CRSA

En 2020, l'URIOPSS Grand Est a collaboré avec la CRSA Grand Est et l'EREGE à l'organisation de conférences sur tout le territoire régional afin de sensibiliser le grand public mais également le personnel du social, de la santé et du médico-social à la problématique des directives anticipées.

Cependant du fait de l'épidémie de COVID-19, la mise en place des différentes conférences a quelque peu été perturbée. Si dans un premier temps, les trois conférences devaient se dérouler à Colmar, Pont-à-Mousson et Châlons en Champagne lors du premier semestre de 2020, elles ont été décalées à la fin de l'année et au début de l'année suivante. Finalement seule la conférence de Colmar a malheureusement pu se tenir, les deux autres restant repoussées jusqu'à nouvel ordre.

Tout du moins ce projet a permis de soulever la question des directives anticipées qui restent bien souvent négligées malgré leur importance. Mises en place par la loi Léonetti de 2005, elles sont le meilleur moyen à l'heure actuelle, à la disposition de tous, pour faire valoir ses dernières volontés. Elles permettent, en cas de maladie grave ou d'accident, de renseigner ses souhaits sur les soins en fin de vie notamment concernant l'arrêt des traitements, le transfert en réanimation, les interventions chirurgicales ou encore le soulagement des souffrances, etc.

Dans la forme, ces événements avaient pour but de faire intervenir un expert médical accompagné d'un expert du droit de la santé dans une visée pédagogique afin de présenter le dispositif et de répondre aux différentes questions de l'assemblée présente.

Le CREF de COLMAR a pu accueillir une centaine de participants composés de professionnels et du grand public, dans le respect des règles sanitaires.

Conférence du 23 septembre 2020 à Colmar



3. Le Club des Partenaires

L'URIOPSS développe des relations de partenariat avec des organismes bancaires, mutualistes, de prévoyance ou d'assurances. Ce partenariat repose sur un échange d'informations et des actions de communication destinées à informer sur des sujets d'actualité impactant les associations. Il prend la forme de conventions annuelles.

En 2020, le club des partenaires compte 6 organisations : la Banque Populaire, le Crédit agricole, le Crédit Coopératif, la Société Générale avec lesquels nous avons des liens avec des interlocuteurs dédiés au secteur de l'ESS ou au secteur associatif. Le groupe de Prévoyance et Mutuelle Chorum ainsi que la Mutuelle St Christophe sont également partenaires.

La Société Générale nous a donné l'occasion de présenter le secteur médico-social auprès de son équipe dédiée aux associations. Déjà impliquée dans l'édition du guide « S'engager dans un Conseil de la Vie Sociale » en 2017, la Société Générale a financé une réactualisation et une réédition de 200 exemplaires

 email : bruno.pelan@bpalc.fr adresse : Bâtiment «V», 1A place de Haguenau 67000 STRASBOURG	 email : miguel.dos-santos@chorum.fr adresse : 19 rue de La Haye 67300 SCHILTIGHEIM	 email : strasbourg@credit-cooperatif.coop adresse : 1, quai Kléber 67080 STRASBOURG
 email : thierry.stroh@ca-alsace-vosges.fr adresse : 1, place de la Gare 67000 STRASBOURG	 Patrice TAMA - tél : 03 83 37 91 22 / 06 03 35 33 64 email : patrice.tama@msc-assurance.fr adresse : Domaine de l'Asnée 11, rue de Laxou 54603 VILLERS-LÈS-NANCY	 Anne De Bary - tél : 03 88 13 57 12 email : anne.de-bary@socgen.com adresse : 255, route de Mittelhausbergen - BP 30005 67012 STRASBOURG Cedex



RAPPORT FINANCIER



EXERCICE 2020



La comptabilité de l'exercice 2020 a été tenue par le trésorier de l'Uriopss en lien avec la secrétaire ; les travaux de clôture ont été réalisés en collaboration avec la directrice. La révision des comptes a été effectuée le 4 mai 2021 par les personnes désignées à ce titre par l'Assemblée générale du 3 juillet 2020. L'exercice 2020 est le premier de l'Uriopss Grand Est constituée au 1^{er} janvier 2020 suite à la fusion de l'Uriopss Alsace-Lorraine et l'association de préfiguration de l'Uriopss Grand Est. Il a bien entendu été marqué par la crise sanitaire liée au Covid, même si les impacts ont finalement pu être limités.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de l'exercice 2020 présente un total de produits de 317 773,01 € pour un total de charges de 313 100,30 € dégageant un excédent de 4 672,71 € contre un déficit de – 25 543,76 € en 2019.

Ce résultat s'explique d'abord par le maintien du niveau des cotisations, reflet de la fidélité de bon nombre d'associations et/ou établissements qui, malgré la situation, ont maintenu leur adhésion à l'Union. D'autres ressources ont également été maintenues, notamment celles liées au réseau Uniopss ou aux partenaires. Par ailleurs, le niveau des dépenses a été logiquement limité ; les produits et charges liées aux actions de formation ayant diminués proportionnellement.

Les produits

Les produits de l'exercice 2020 sont en augmentation de 3,2% par rapport à 2019.

Le niveau global des cotisations et abonnements (Union Sociale & Trait d'Union) est stable, avec cependant un recul des adhésions d'Alsace et de Lorraine compensés par les nouvelles de Champagne-Ardenne.

Du fait de la situation sanitaire, les actions de formation, tous types confondus, ont bien entendu été fortement réduites, avec une activité en diminution de 70% par rapport à 2019, même si certaines sessions ont pu être menées en distanciel. Les prestations de service, menées principalement pour le compte d'autres Uriopss ont également été impactées.

Le club des partenaires ne compte plus que 5 institutions (retrait de la Mutuelle St Christophe) dont 4 ont contribué au titre du Grand Est et 1 au titre de l'Alsace uniquement.

Les contributions ou participations apportées en soutien à des actions menées au titre du réseau Uniopss se sont maintenues ; elles concernent le service civique (15 500 €) et le Groupe Réseau Insertion (2 895 €). L'Uriopss a également assuré le relai des prix de la fondation Bruneau pour le compte de l'Uniopss.

Les subventions (61 325 €) proviennent de l'ARS (30 495 €), de la DRJSCS (27 000 €) et du Département 67 (3 000 €). L'ARS a notamment financé la mise en œuvre de la plateforme « renfort Covid » élaborée par l'Uriopss pour soutenir l'encadrement des ESMS durant la période de crise. D'autres actions n'ayant

pu être menées à bien, une partie de ces subventions sont affectées en fonds dédiés (cf. infra). S'y ajoutent des dons pour 3 000 €.

Les autres produits sont constitués des produits financiers de l'année (comptes livrets) et surtout de la reprise des fonds dédiés sur une subvention ARS de 2019 au titre des séminaires « directives anticipées » dont une partie a été réalisée en 2019 puis en 2020.

Produits	2020	2019	2018	2017	2016
cotisations & abonnements US	157 587,06	157 202,70	161 517,06	118 430,83	121 536,40
journées & actions formation	16 156,88	55 028,07	55 855,00	43 944,25	30 680,00
documents & presta. service	3 073,48	587,00	5 181,43	6 208,05	10 861,33
subventions, partenariat & dons	95 970,99	94 312,47	68 043,95	38 438,19	51 589,76
autres produits	44 984,60	905,84	759,52	53 537,26	17 959,04
	317 773,01	308 036,08	291 356,96	260 558,58	232 626,53

Les charges

Les charges de l'exercice 2020 sont en diminution de 6,1% par rapport à 2019 (- 11,0% hors provisions sur fonds dédiés et charges exceptionnelles).

Les charges de fonctionnement et d'activité sont en nette diminution (- 15,4%) du fait de la crise sanitaire qui a significativement restreint l'activité de formation par rapport à 2019 (- 53,5% sur les honoraires). De façon spécifique, les charges de structure et de fonctionnement courant (administration & gestion) sont en légère hausse, en lien avec les conditions sanitaires (équipements, travail à distance...); elles comprennent les dotations aux amortissements.

Les charges de personnel sont en retrait de près de 14% par rapport à 2019 suite à la démission d'une chargée de mission fin 2019 (retour à 3 etp). Le remplacement du 4^{ème} poste ayant été reporté du fait de du contexte sanitaire, un stagiaire est venu renforcer l'équipe à partir de l'été 2020.

La cotisation à l'Uniopss, calculée selon les modalités déterminées au niveau national, correspond à 7% des produits de l'année N-2, hors produits exceptionnels. S'y ajoutent les abonnements à l'Union Sociale (refacturés en grande partie aux adhérents) ainsi que les coûts du document de rentrée sociale et celui de la plateforme numérique partagée par l'ensemble du réseau des Uriopss.

La sous-traitance correspond essentiellement à une prestation de l'Université de Strasbourg pour une analyse des besoins sociaux financée notamment par l'ARS.

Les charges exceptionnelles sont essentiellement constituées d'engagements à réaliser sur des subventions reçues dont les actions n'ont pu être menées en 2020 (cf. § fonds dédiés). S'y ajoutent des créances devenues irrécouvrables (754 €).

Charges	2020	2019	2018	2017	2016
fonctionnement & activités	39 736,13	68 648,53	82 736,97	52 703,52	80 259,54
Uniopss	25 917,96	22 563,53	19 465,55	13 480,37	18 576,71
personnel	159 218,11	184 990,28	132 983,74	119 320,64	100 917,83
sous-traitance & honoraires	25 355,78	5 000,00	3 000,00	5 036,00	1 000,00
charges exceptionnelles	62 872,32	52 377,50	21 016,67	449,80	4 232,96
	313 100,30	333 579,84	259 202,93	190 990,33	204 987,04

BILAN

Le bilan de l'Uriopss Grand Est s'établit au 31 décembre 2020 à 223 350,06 €.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 3 juillet 2020, le résultat déficitaire de l'exercice 2019, soit – 25 543,76 €, a été affecté en **report à nouveau**.

A l'actif

Les immobilisations corporelles comptabilisent la valeur nette (déduction faite des amortissements) du matériel informatique acquis pour le secrétariat ainsi que des logiciels, notamment la quote-part de la plateforme numérique du réseau Uniopss afférente à l'Uriopss Grand Est.

Les créances adhérents/clients représentent des participations à des journées de formation et des règlements de conventions (prestations de formations notamment) encore à recevoir au 31 décembre. S'y ajoutent les participations de l'Uniopss encore à recevoir sur des actions 2020 (service civique, GRI...).

Les disponibilités comptabilisent la trésorerie détenue en comptes bancaires, livrets de dépôt et caisse ; la trésorerie disponible au 31 décembre 2020 se monte à 208 372,68 €. Elles couvrent complètement les fonds propres et les provisions inscrites au passif.

ACTIF			PASSIF		
	2020	2019		2020	2019
Immobilisations corporelles	5 400,52	7 100,51	fonds associatifs	4 846,58	4 846,58
Immobilisations financières	0,00	0,00	réserves	41 825,24	41 825,24
créances adhérents/clients	2 690,41	8 377,66	report à nouveau	77 843,73	102 135,52
autres créances	5 991,51	8 161,49	résultat de l'exercice	4 672,71	-25 543,76
disponibilités	208 372,68	180 623,34	provisions	62 117,32	43 699,00
charges constatées d'avance	894,94	249,16	dettes fournisseurs	13 049,13	14 490,91
			dettes fiscales et sociales	18 995,35	23 058,67
	223 350,06	204 512,16		223 350,06	204 512,16

Au passif

Les fonds propres de l'Uriopss, constitués des fonds associatifs, des réserves et des reports à nouveau, s'établissent positivement depuis fin 2016. Le résultat 2020 les établissent à 129 188,26 € au 31 décembre 2020 contre 123 263,58 € au 31 décembre 2019.

Les provisions comprennent exclusivement des fonds dédiés constitués par les engagements à réaliser sur des subventions versées en 2019 et 2020 et non encore utilisées, à savoir :

- ARS 2019 (28 117,32 €) : séminaires « directives anticipées »
- DRJSCS 2020 (27 000 €) : accompagnement CPOM des CHRS des Ardennes
- ARS 2020 (7 000 €) : analyse des besoins sociaux cité des Ecrivains Schiltigheim

Les dettes fournisseurs comptabilisent les factures non parvenues ou en cours de règlement au moment de la clôture de l'exercice 2020 (13 049 €). Les dettes sociales et fiscales comprennent les cotisations sociales courantes à régler au titre du 4^{ème} trimestre 2020 (18 995 €).

Jean-David Meugé
Trésorier

COMPTE DE RESULTAT 2020							
CHARGES	Réalisé 2020	BP 2020	réalisé 2019	PRODUITS	Réalisé 2020	BP 2020	réalisé 2019
achats				ventes et prestations			
petit équipement	2 436,04	1 000,00	449,40	actions partenaires	18 395,46	20 000,00	19 062,47
fournitures administratives	178,74	1 000,00	457,91	prestation de service	2 586,00	3 000,00	3 000,00
achat de marchandises				journée de rentrée	4 020,00	7 000,00	7 080,00
				journées de formation	10 268,88	35 000,00	37 300,00
services extérieurs				repas formations	68,00	3 000,00	2 914,00
sous-traitance générale	15 240,00	4 000,00	5 000,00	matinales d'information	700,00	1 000,00	834,00
locations immobilières	7 924,68	10 500,00	7 562,93	conférences		300,00	200,00
location mobilières				séminaires		5 000,00	5 210,00
primes d'assurances	698,23	1 000,00	690,57	revente documents	487,48	500,00	587,00
cotisations	1 480,00	700,00	670,00	abonnements US & TU	1 865,00	2 200,00	2 067,00
Uniopss - cotisation	20 400,00	20 400,00	17 998,00	autres actions de formation	1 100,00	1 500,00	1 490,07
Uniopss - doc. technique	983,03	2 000,00	1 911,66				
Uniopss - sirup	2 685,96	2 100,00	423,46	subventions			
Uniopss - Union Sociale	1 848,97	2 200,00	2 230,41	subventions DRJSCS			2 500,00
plateforme juridique	752,51	2 000,00	1 504,01	subventions ARS	30 495,53		45 000,00
honoraires	9 363,27	21 000,00	20 170,01	subventions région DDCSPP	27 000,00		10 000,00
annonces & insertions	433,80	6 000,00	884,66	subventions départements	3 800,00		
plaquettes & doc. infos		100,00	1 280,20	autres subventions	30,00		
publications & documents	2 125,27	3 000,00	5 191,06				
documentation	96,62	300,00	75,00	cotisations & collectes			
cadeaux			38,90	cotisations Alsace	112 915,54	120 000,00	118 280,70
voyages & déplacements	2 570,93	15 000,00	14 356,35	cotisations Lorraine	33 261,30	40 000,00	36 855,00
missions	673,84	1 000,00	935,20	cotisations Champ. Ardennes	9 545,22	10 000,00	
réceptions	5 637,23	10 000,00	8 288,61	club des partenaires	13 250,00	14 750,00	14 750,00
frais postaux	1 253,55	2 000,00	1 639,55	dons	3 000,00	3 000,00	
téléphonie	1 345,36	1 500,00	1 049,83				
services bancaires	517,94	250,00	220,24	produits financiers			
prestations informatiques	9 928,25	1 000,00	566,40	intérêts livrets	785,60	931,00	890,22
charges de personnel				produits exceptionnels			
rémunération salariés	80 956,29	102 600,00	95 754,78	produits sur ex. antérieurs	500,00		0,37
gratifications	3 549,06			produits opérations de gestion			15,25
charges sociales	67 124,11	85 000,00	78 910,28	reprise fonds dédiés	43 699,00	43 669,00	
autres charges de personnel	6 117,15	8 700,00	8 421,41				
formation	1 471,50	3 000,00	1 903,81				
charges exceptionnelles							
créances irrécouvrables	754,00						
charges sur ex. antérieurs	1,00		1,00				
charges sur op. gestion			8 677,50				
dotations et provisions							
amortissement matériel	2 435,65	3 500,00	2 617,70				
engagement fonds dédié	62 117,32		43 699,00				
TOTAL CHARGES	313 100,30 €	310 850,00 €	333 579,84 €	TOTAL PRODUITS	317 773,01	310 850,00 €	308 036,08 €
Résultat	4 672,71 €	- €	- 25 543,76 €				

BILAN au 31 décembre 2020					
ACTIF			PASSIF		
	2020	2019		2020	2019
Immobilisations corporelles			Fonds associatifs		
<i>matériel de bureau & informatique</i>	5 400,52	4 377,69	<i>dotation initiale</i>	4 846,58	4 846,58
Immobilisations incorporelles			Réserves		
<i>logiciels</i>		2 722,82	<i>réserve de trésorerie</i>	41 825,24	41 825,24
Immobilisations	5 400,52	7 100,51	Report à nouveau		
Créances			<i>report à nouveau créditeur</i>	77 843,73	102 135,52
<i>clients formations</i>	2 690,41	8 159,62	<i>report à nouveau débiteur</i>		
<i>adhérents & documentation</i>		53,73	Résultat de l'exercice	4 672,71	-25 543,76
<i>conventions</i>	951,00	164,31	Fonds propres	129 188,26	123 263,58
<i>Uniopss</i>	5 040,51	8 161,49	Fonds dédiés		
Créances	8 681,92	16 539,15	<i>engagement à réaliser / subv.</i>	62 117,32	43 699,00
Disponibilités			Provisions	62 117,32	43 699,00
<i>CC - compte courant</i>	45 325,31	20 682,56	Dettes fournisseurs		
<i>CC - livret A</i>	76 672,18	76 943,92	<i>adhérents formations</i>	130,53	148,77
<i>BP - compte courant</i>	5 819,59	7 378,29	<i>autres</i>	4 897,78	1 757,95
<i>BP - livret solidaire</i>	80 522,10	75 595,07	<i>factures non parvenues</i>	8 020,82	12 584,19
<i>Caisse</i>	33,50	23,50	Dettes fiscales et sociales		
Disponibilité	208 372,68	180 623,34	<i>Urssaf & autres organismes</i>	16 855,34	19 544,67
Charges constatées d'avance	894,94	249,16	<i>autres charges de personnel</i>	2 140,01	3 514,00
Charges constatées d'avance	894,94	249,16	Dettes	32 044,48	37 549,58
TOTAL ACTIF	223 350,06 €	204 512,16 €	TOTAL PASSIF	223 350,06 €	204 512,16 €

BUDGET PREVISIONNEL 2021					
CHARGES			PRODUITS		
	BP 2021	réalisé 2020		BP 2021	réalisé 2020
achats			ventes et prestations		
petit équipement	1 500,00	2 436,04	actions partenaires	15 000,00	18 395,46
fournitures administratives	1 000,00	178,74	prestation de service	13 000,00	2 586,00
achat de marchandises			journée de rentrée	3 000,00	4 020,00
			journées de formation	10 000,00	10 268,88
services extérieurs			repas formations	800,00	68,00
sous-traitance administrative	10 800,00	15 240,00	matinales d'information	1 000,00	700,00
locations immobilières	8 500,00	7 924,68	conférences		
primes d'assurances	800,00	698,23	séminaires		
cotisations	1 500,00	1 480,00	revente documents	500,00	487,48
Uniopss - cotisation	21 560,00	20 400,00	abonnements Union Sociale	1 800,00	1 865,00
Uniopss - doc. technique	2 000,00	983,03	autres actions de formation		1 100,00
Uniopss - sirup	3 200,00	2 685,96			
Uniopss - Union Sociale	1 800,00	1 848,97	subventions		
plateforme juridique	2 000,00	752,51	subventions diverses	30,00	30,00
honoraires	10 000,00	9 363,27	subvention ARS		30 495,53
annonces & insertions	1 500,00	433,80	subvention DRJSCS		27 000,00
plaquettes & doc. infos	3 200,00		subventions Départements		3 800,00
publications	3 000,00	2 125,27	subventions FSE	15 000,00	
documentation	300,00	96,62			
cadeaux			cotisations & collectes		
voyages & déplacements	7 000,00	2 570,93	cotisations Alsace	113 000,00	112 915,54
missions	1 000,00	673,84	cotisations Lorraine	35 000,00	33 261,30
réceptions	4 000,00	5 637,23	cotisations Champ. Ardennes	10 000,00	9 545,22
frais postaux	1 400,00	1 253,55	club des partenaires	12 000,00	13 250,00
téléphonie	1 500,00	1 345,36	dons	3 000,00	3 000,00
services bancaires	540,00	517,94			
prestations informatiques	1 500,00	9 928,25	produits financiers		
			intérêts livrets	852,68	785,60
charges de personnel			produits exceptionnels		
rémunération salariés	105 000,00	80 956,29	produits sur ex. antérieurs		500,00
indemnités stagiaire		3 549,06	produits opérations de gestion		
charges sociales	88 000,00	67 124,11	reprise fonds dédiés ARS	35 117,32	43 699,00
autres charges de personnel	6 500,00	6 117,15	reprise fonds dédiés DDCSPP	27 000,00	
formation	3 500,00	1 471,50			
charges exceptionnelles					
créances irrécouvrables		754,00			
charges sur ex. antérieurs		1,00			
dotations et provisions					
amortissement matériel	3 500,00	2 435,65			
fonds dédiés		62 117,32			
TOTAL CHARGES	296 100,00 €	313 100,30	TOTAL PRODUITS	296 100,00 €	317 773,01
Résultat	- €	4 672,71 €			

ANNEXES



- Annexe 1 - Les membres du Conseil d'administration et du bureau
- Annexe 2 - Les représentants dans les instances
- Annexe 3 - Liste des adhérents 2020

Annexe 1

Les membres du Conseil d'Administration URIOPSS Grand Est 2020

1. Collège Activité

Collège santé :

- Jeanne-Marie MANONVILLER (Fédération ADMR 54)
- Stéphane BUZON (Association Emmaüs-Diaconnesses)

• Collège exclusion :

- Frédéric JALABERT (URAJH Grand-Est)
- Marc KUSTERER (Fédération de Charité – Caritas)

• Collège handicap

- Christian UHLMANN (Institut Bruckhof)
- Jacques CELERIER (Institut des Sourds de la Malgrange)
- Pierre DUBUS (Association des Infirmes Moteurs Cérébraux Nord Est)

• Collège personnes âgées

- Makhlof IDRI (Union territoriale mutualiste Lorraine)
- Jean CARAMAZANA (ABRAPA)

• Collège enfance-famille

- Nadia HELLAL (GIHP)
- Philippe WEHRUNG (ARSEA)

2. Collège Territoire

- Collège Ardennes : Jean-Pierre GROSIN (ADAPAH 08)
- Collège Aube : *1 poste vacant*
- Collège Marne : *1 poste vacant*
- Collège Haute Marne : Philippe BOISSOIS (Association Bois l'Abbesse)
- Collège Meurthe et Moselle : Bernard JAMBOIS (Association ADAPA 54)
- Collège Meuse : Armand GENIN (Association ALYS)
- Collège Moselle : Vincent DI BARTOLO (Association Moissons nouvelles)

- Collège Bas-Rhin :
 - Françoise MAGER (Adèle de Glaubitz)
 - Jean-David MEUGE (AAPEI de Strasbourg et environs)
- Collège Haut-Rhin :
 - Richard GOETZ (Association ACCESS)
 - Pierre TASSETI (Réseau APA)
- Collège Vosges : Gilles MARCILLAT (Fédération Médico-Sociale des Vosges)

3. Autres Collèges

- Collège représentants nationaux : Damaris HEGE (FEP Grand Est)
- Collège personnes qualifiées : Jean-Louis BONNET (Fondation Vincent de Paul)

Les membres du Bureau 2020

- Mme Françoise MAGER, Présidente
- M. Stéphane BUZON, Vice-Président Alsace
- M. Bernard JAMBOIS, Vice-Président Lorraine
- M. Christian UHLMAN, Secrétaire
- M. Jean-David MEUGE, Trésorier
- M. Jacques CELERIER, Assesseur

INSTANCES REGIONALES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
CRSA Grand Est « Prise en charge et accompagnement médico-sociaux » « Acteurs de la prévention »	26 Février 2020 – 25 Février 2025	Jacques CELERIER <i>Directeur général de l'Institut des sourds de la Malgrange</i> 03.83.55.04.20 jcelerier@ijsmalgrange.asso.fr Christophe MINET <i>Président AIMCNE</i> christianminet@me.com	Anne-Caroline BINDOU <i>Directrice générale de la Fondation Sonnenhof</i> 03.88.80.23.00 c.bindou@fondation-sonnenhof.org
SRA	2018 -	Gildas LE SCOUËZEC <i>Retraité</i> 06.86.18.11.99 gildas.lescouezec@wanadoo.fr	
GRADEs	2019 -	Jean CARAMAZANA <i>Directeur général de l'ABRAPA</i> 03.88.21.30.21 jcaramazana@abrapa.asso.fr Alain MARTINEZ <i>Directeur général de la Fondation Lucy Lebon</i> 03.25.04.20.58 secretariatfl@fondation-lucy-lebon.fr	
CESER Grand Est	2018 - 2023	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
Comité Entente régional Handicap Grand Est	2019 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
CRRH Grand Est		Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	

Union des Mouvements Associatifs Grand Est		Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
ORS Grand Est	2018 -	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
PJJ Grand Est	2019	P. WEHRUNG <i>Directeur SIE 67 –ARSEA</i> 06.45.47.52. 26 Philippe.wehrung@arsea.fr	
UDES Grand Est		Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
CRESS Grand Est	2020 – 2023	Christian UHLMANN <i>Directeur Institut le Bruckhof</i> 03.88.44.24.99 direction@bruckhof.org	Jean-Valentin FARRY

INSTANCES DEPARTEMENTALES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
CDCA			
CDCA 67 PA	2020 -	Sylvie KELLER <i>Directrice Maison de Retraite du Sacré Cœur</i> 03.88.07.71.28 mdrsacrecoeur@wanadoo.fr	Stéphane BUZON <i>Directeur général Association Emmaüs-Diaconesses</i> 03.90.20.44.88 sbuzon@diaconesses.fr
CDCA68 PH			
CDCA 55			Benoît VORMS <i>Directeur ALYS</i> 03.87.34.43.43 benoit.vorms@alys.fr
CDCA 54	2020 -	Maxime CHOMETON <i>Conseiller technique et tarification URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 m.chometon@uriopss-grandest.fr	Makhlouf IDRI <i>Directeur SSIAD/ESAD – Responsable Développement – UTML Lorraine</i> 06.09.13.13.85 m.idri@utml.fr
PDALPH - Commission appel à projet			
Commission des impôts directs et taxes sur CA / Direction des Finances publiques de Meurthe et Moselle	2020 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Conférence intercommunale logement Strasbourg			
Pôle ESS de l'Eurométropole de Strasbourg		Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	

RESEAUX ET ORGANISMES DEPARTEMENTAUX

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
ARS			
Conseil Territorial de Santé n°1	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024	Jacqueline IBRAHIM <i>Croix Rouge</i> jacqueline.ibrahim@croix-rouge.fr	Marceline LECLER <i>Association Jean 23</i> direction@asso-jean23.fr
Conseil Territorial de Santé n°2	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024	Annie MOLON <i>Présidente de Espoir 54</i> anniemolon@sfr.fr	
Conseil Territorial de Santé n°3	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024		
Conseil Territorial de Santé n°4	26 Février 2020 – 25 Février 2025	Stéphane BUZON <i>Directeur général Association Emmaüs-Diaconesses</i> 03.90.20.44.88 sbuzon@diaconesses.fr	Marc KUSTERER <i>Secrétaire générale de la Fédération de Charité</i> 03.88.22.76.59 marc.kusterer@fede-dosc.com
Conseil Territorial de Santé n°5	26 Février 2020 – 25 Février 2025		Christine REISSER <i>Adèle de Glaubitz</i> 03.89.39.19.00 / 03.89.39.19.26 reisser.stvincent@glaubitz.fr
ALFOREAS – IRTS Nancy/Metz		Gilles MARCILLAT <i>Directeur du MAS L'Aquarelle – Fédération Médico-sociale des Vosges</i> 03.29.67.42.21 / 06.29.50.21.82 g.marcillat@fms88.com	
ESEIS	2019 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Alsace Mouvement Associatif		Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Lorraine Mouvement Associatif			

Annexe 3 - Liste des adhérents 2020 (personnes morales - cotisants directs)

- 1 AAPEI de la région de Saverne
- 2 AAPEI de Strasbourg et des environs
- 3 ABRAPA
- 4 ACIS France - EHPAD La Compassion & EHPAD Beau Site
- 5 ADAPA Nancy
- 6 ADAPAH 08 de Charleville-Mézières
- 7 ADAVIE
- 8 AFTC Alsace
- 9 Alys
- 10 APA Stratégie
- 11 APEI de Sarrebourg
- 12 Apprentis d'Auteuil, Fondation Alsace
- 13 ASHPA - EHPAD de l'Arc
- 14 ASHPA - EHPAD Les Ecureuils
- 15 Association ACCES Mulhouse
- 16 Association Accueillir et guider pour l'intégration (AGI)
- 17 Association Adèle de Glaubitz
- 18 Association AIDES
- 19 Association Handicap Services Alister
- 20 Association APPUIS
- 21 Association APSIS Emergence
- 22 Association ARSEA
- 23 Association Bienvenue Foyer du Parc
- 24 Association d'aide aux IMC du Nord et de l'Est (IMC NE)
- 25 Association de gestion Emmaüs Diaconesses
- 26 Association de la maison de retraite du Petit Château
- 27 Association de la maison de retraite du Sacré-Cœur
- 28 Association de la maison de retraite Saint Léon
- 29 Association de la maison d'enfants Alphonse Oberlé
- 30 Association de l'Hôpital Saint Joseph de Sarralbe
- 31 Association de réadaptation et de formation professionnelle (ARFP) - Centre de Réadaptation de Mulhouse
- 32 Association dervoises d'action sociale et médico-sociale (ADASMS)
- 33 Association des Œuvres en faveur des personnes âgées ou handicapées (AOFPAH) - IEM Les Jonquilles
- 34 Association Diaconat Bethesda
- 35 Association Espoir
- 36 Association Falc-Pumuckl - Jardin franco-allemand
- 37 Association Horizon Amitié
- 38 Association La Nichée - MECS

- 39 Association Le Bercaïl - MECS
- 40 Association Le Bois L'Abbesse
- 41 Association Le Chalet - MECS
- 42 Association Le Champ de la Croix
- 43 Association Le Relais - Foyer d'action éducative
- 44 Association Les Amis de Martimpre (ADM) - CSAPA Le Haut des Frêts
- 45 Association Les Sources - Foyer
- 46 Association Logement des sans abri (ALSA)
- 47 Association Marguerite Sinclair
- 48 Association Moissons nouvelles
- 49 Association Oppelia – CSAPA 08
- 50 Association pour la formation, l'emploi et l'insertion des personnes handicapées (AFEIH)
- 51 Association Raphaël Foyer Kerglas
- 52 Association Rayon de soleil de l'enfance (AIDESOC)
- 53 Association Resonance
- 54 Association Santé mentale Alsace - ESAT Trait d'union
- 55 Association thionvilloise pour l'essor de nouveaux espaces sociaux (ATHENES)
- 56 CAP Intégration Marne
- 57 Centre d'activités sociales, familiales et culturelles (CASFC)
- 58 Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle Pasteur
- 59 Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Bar-le-Duc Sud Meuse
- 60 Congrégation hospitalière des sœurs de Saint-Charles
- 61 Congrégation Saint Joseph - Maison de retraite
- 62 École supérieure de Praxis sociale
- 63 ESEIS
- 64 Etablissement Oberlin
- 65 Fédération de Charité - Caritas Alsace
- 66 Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) Grand Est
- 67 Fédération des ADMR de Meurthe-et-Moselle
- 68 Fédération des centres socioculturels du Bas-Rhin
- 69 Fédération médico-sociale des Vosges
- 70 Fondation de l'Armée du Salut - Foyer du jeune homme
- 71 Fondation de l'Armée du Salut - Le Bon foyer
- 72 Fondation de l'Armée du Salut - Résidence Laury Munch
- 73 Fondation de l'Armée du Salut - CHRS Le Nouvel Horizon
- 74 Fondation le Phare - Institut pour déficients sensoriels
- 75 Fondation Le Refuge Le Freihof - MECS
- 76 Fondation Perce Neige
- 77 Fondation protestante du Sonnenhof
- 78 Fondation Providence de Ribeauvillé - EHPAD Saint-Antoine & EHPAD Sainte famille
- 79 Fondation Providence de Ribeauvillé - Etablissements Le Willerhof & Foyer d'enfants

- 80 Fondation Vincent de Paul
- 81 Groupement d'insertion des handicapés physiques (GIHP) Lorraine
- 82 HADAN - Hospitalisation à Domicile de l'Agglomération Nancéienne
- 83 Institut de protection des enfants déficients auditifs Bruckhof
- 84 Institut Saint Joseph Bellemagny
- 85 Institution des sourds de La Malgrange
- 86 Les Petits frères des pauvres - Fraternité Régionale Grand Est
- 87 RÉSIDÉIS
- 88 Secours populaire français
- 89 SSIAD de Charmes-Chatel
- 90 SSIAD du Val de Lorraine
- 91 UDAF de la Marne
- 92 Union territoriale mutualiste de Lorraine (UTML)
- 93 URAPEI Grand Est
- 94 URHAJ Grand Est

URIOPSS GRAND EST
80, avenue du Neuhof - 67100 STRASBOURG
Tél : 03 88 75 06 34

Mél : secretariat@uriopss-grandest.fr

www.uriopss-grandest.fr

N° SIRET: 852 510 411 00014
N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 42 67 04890 67

